



Relevé de conclusions

Conseil de quartier
Goise – Champommier - Champclairot

Mardi 23 juin 2016

Maison de quartier – 56 rue de Massujat

Direction des Vies Participatives

Rédaction : Sabrina VOLET

Co-Présidents : Christine HYPEAU (Conseillère municipale et co-présidente élue) et Jacques TAPIN (co-président habitant).

Agents municipaux : Matthieu RIVIERE (Direction des espaces publics) ; Sabrina VOLET (service Vie participative).

Elus municipaux : Romain DUPEYROU (Conseiller municipal) ; Marie-Paule MILLASSEAU (Conseillère municipale); Marc THEBAULT (Adjoint au Maire).

Membres : Pierre BONNICEL ; Claudie CAILLE ; Jean-Pierre FAZILLEAU ; Valérie FAZILLEAU ; Cathy GIRARDIN ; Christian GOICHON ; Frédéric MOUSSET ; Christian PEQUIN ; Claude RAYMOND ; Stéphane SENE ; Christine UBERTI ; Michèle VALIN ; Michel VARENNE.

Excusés : Jean-Pierre BEILLEVERT ; Benoit GARET ; Stéphanie GILA ; Magali HAUTENAUVE ; Julie JOLY ; Céline MALEGARIE ; Marie-Françoise PRONOST.

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Dossiers Espaces publics

- Présentation du projet immobilier de l'ex-caserne rue Baujet par NEXITY
- Présentation du projet d'aménagement de la rue Baujet par la Direction des Espaces publics
- Projet de requalification de la place, rue Sainte Catherine
- Information sur le projet d'urbanisation de la vallée de Bellevue

2. Dossiers animations

- Point Cinéma en plein air
- Point Troc au jardin

3. Informations diverses.

- Animations de l'été : Rappel des dates ciné en plein air, ...
- Questions diverses

1. Dossiers Espaces publics

Présentation du projet immobilier de l'ex-caserne rue Baujet par NEXITY. Présentée par Anthony PROUST – Directeur Développement et Vincent GAULTIER – Directeur Promotion

Situation du projet



Présentation du projet



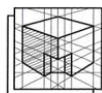
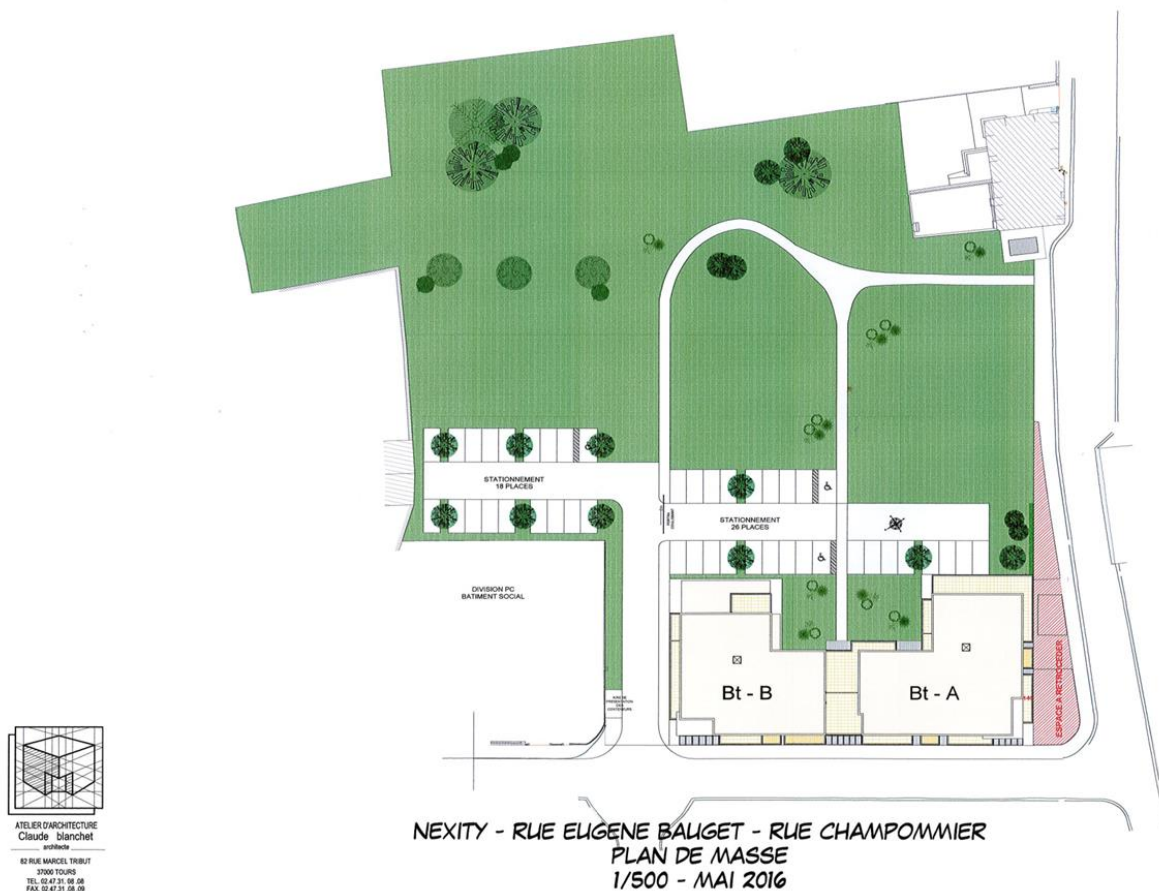
Ce projet de construction est programmé en deux tranches successives avec un total de 77 logements contre une centaine sur le projet initial.

La première tranche se compose de 44 logements collectifs dont 26 logements du 2 au 4 pièces en accession et 18 logements du 2 au 3 pièces en location.

La volumétrie se décline en R+2 + attique.

L'accès de la résidence sera réalisé uniquement rue Eugène Baujet.

Les places de stationnement seront implantées en cœur d'îlot, non visibles depuis l'espace urbain (une place de parking est prévue par logement).



ATELIER D'ARCHITECTURE
Claude Blanchet
62 RUE MARCEL TRIBUT
37000 TOURS
TEL. 02.47.25.19.08
FAX. 02.47.31.08.09





FACADE EST



FACADE OUEST



FACADE SUD



FACADE NORD

Les étapes

Le permis de construire est déposé en Mairie. Il est en cours d'instruction.

Lancement commercial : 3ème trimestre 2016.

Lancement des travaux : 1er trimestre 2017.

Livraison des logements : 2ème trimestre 2018.

Diagnostic de circulation



Trafic très faible en journée

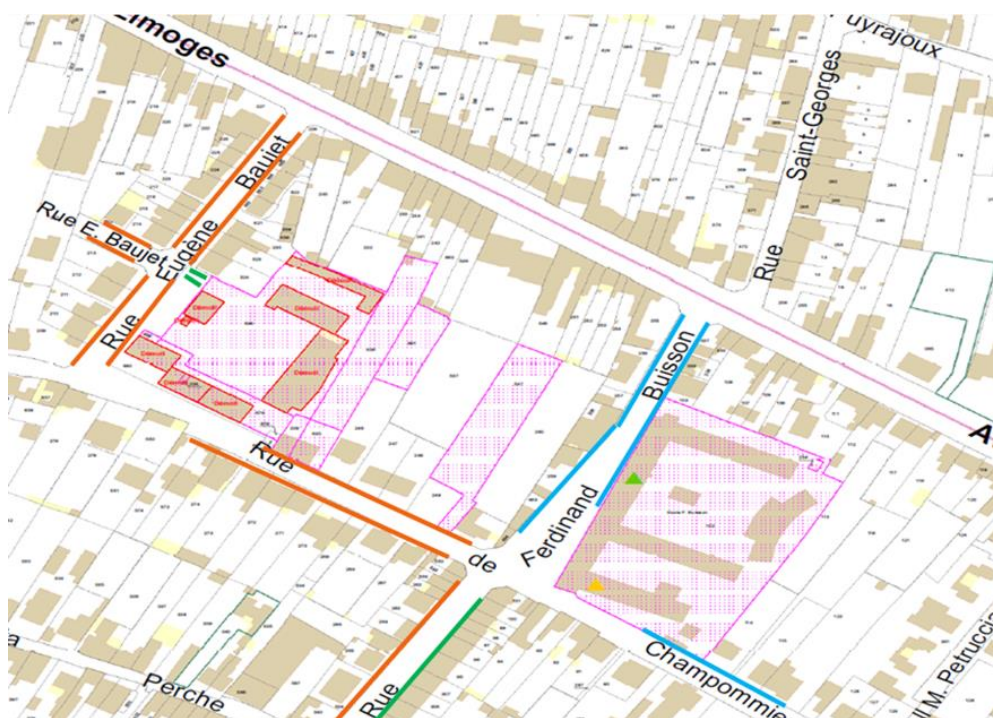
Heures entrée/sortie du groupe scolaire Ferdinand Brisson :

Rue Buisson et Rue de Champommier sur la partie Est un peu plus animées

Le trafic reste faible rue de Champommier sur la partie Ouest et rue Baujet

Pas de problème constaté au niveau des feux

Diagnostic de stationnement



- Places matérialisées
- Stationnement sur chaussée non matérialisé
- Stationnement à cheval sur trottoir

Le stationnement sur trottoir est normalement interdit.

Des véhicules se stationnent sur le trottoir. Cette situation occasionne un problème pour le passage des piétons.

Le stationnement rue Baujet



En journée : une dizaine de stationnements sur trottoir, principalement des riverains

Le stationnement rue Champommier



En journée, au maximum une dizaine de stationnements sur trottoir

Plus forte fréquentation à la sortie des classes aux abords de l'école

Le stationnement rue Ferdinand Buisson



En journée, quelques stationnements sur trottoir sur la partie sud. Places disponibles sur la partie Nord

A la sortie des classes, les trottoirs sont encombrés + phénomène d'arrêts temporaires sur chaussée rue Buisson et rue de Champommier partie Est.

Marquage du stationnement

Proposition 1 : double sens rue Baujet

Places créées :

- Rue Baujet : 12
- Rue de Champommier : 11
- Total : 23

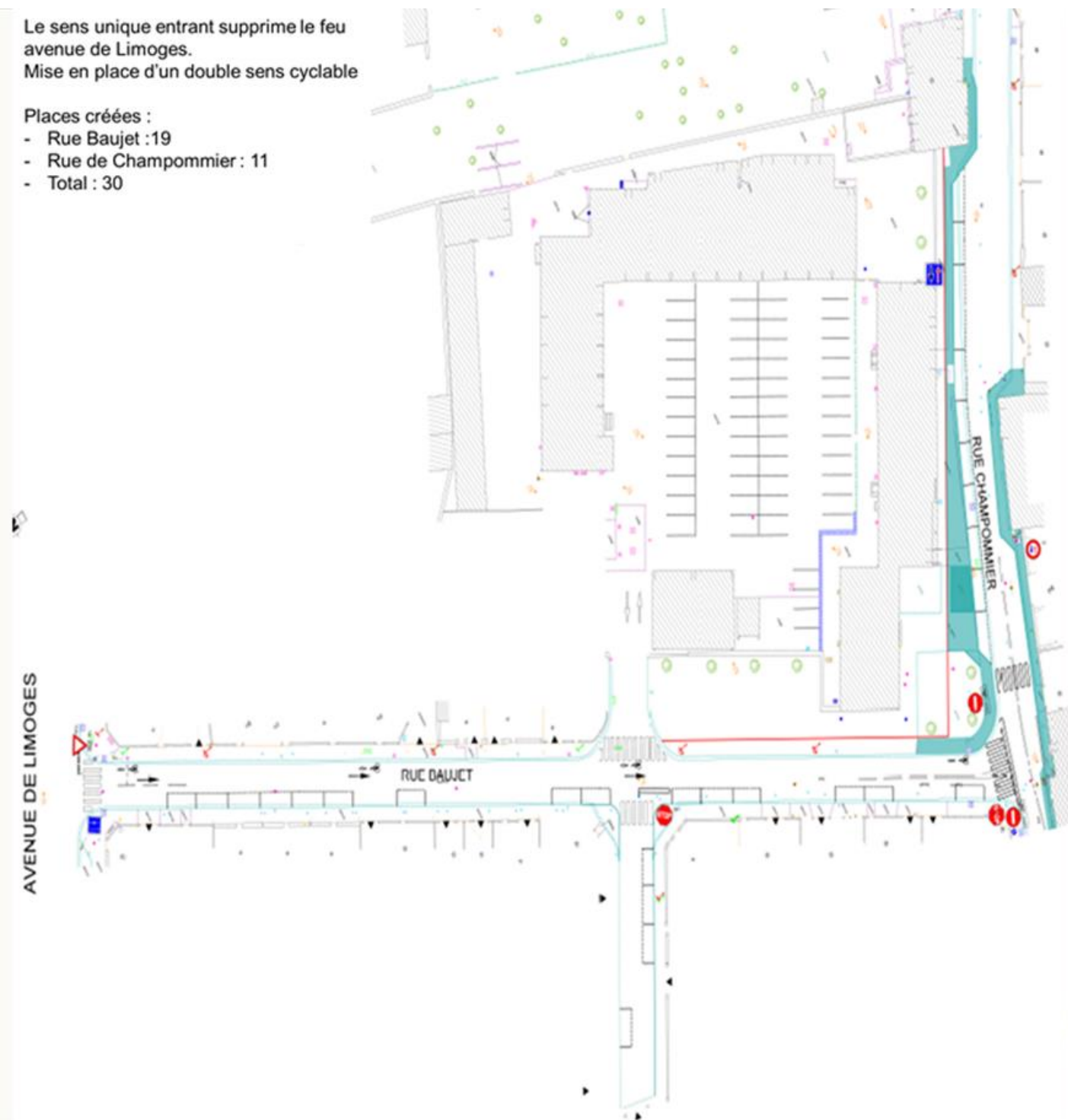


Proposition 2 : sens unique rue Baujet avec stationnement unilatéral

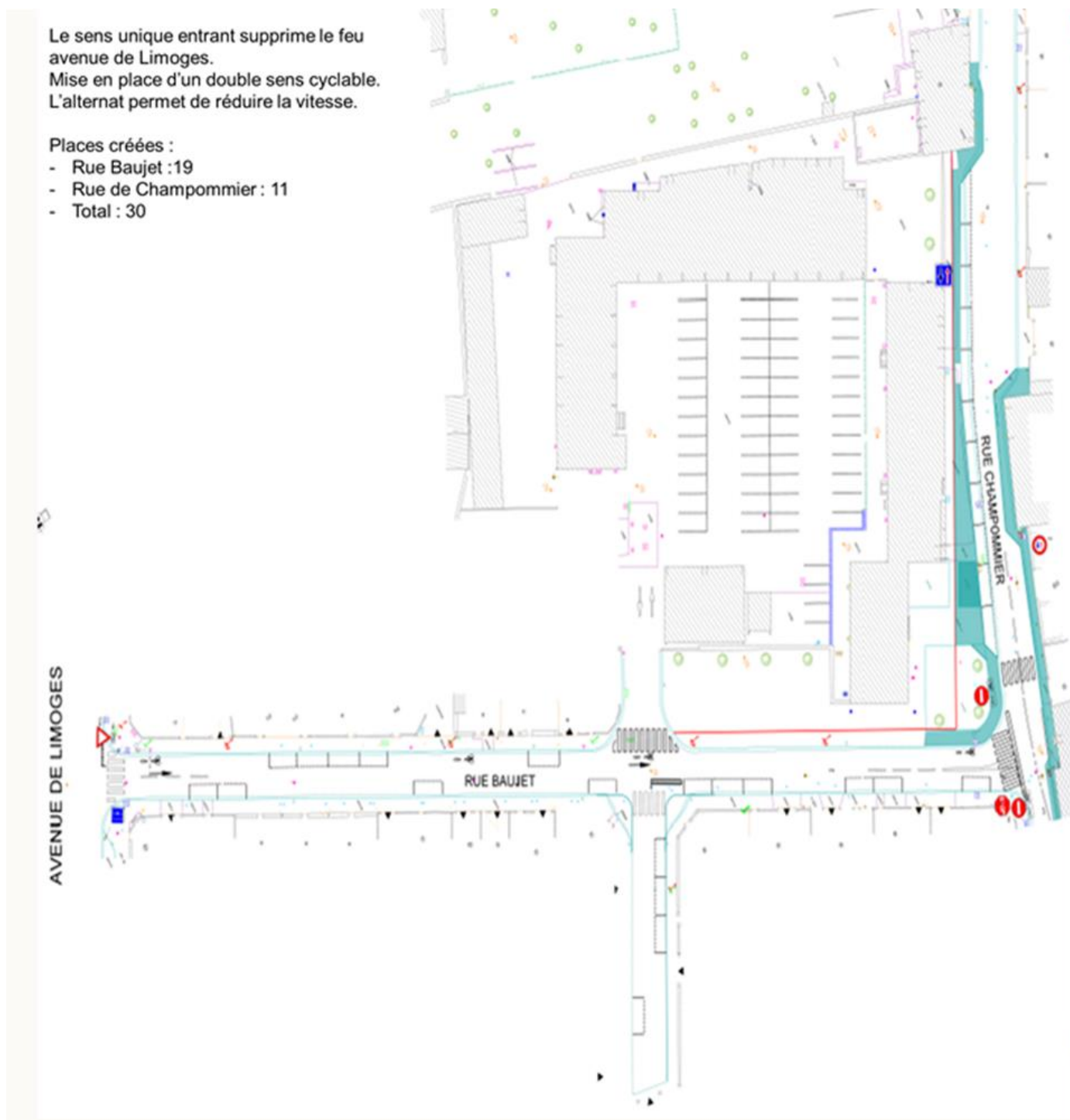
Le sens unique entrant supprime le feu
avenue de Limoges.
Mise en place d'un double sens cyclable

Places créées :

- Rue Baujet : 19
- Rue de Champommier : 11
- Total : 30



Proposition 3 : sens unique rue Baujet avec stationnement alterné

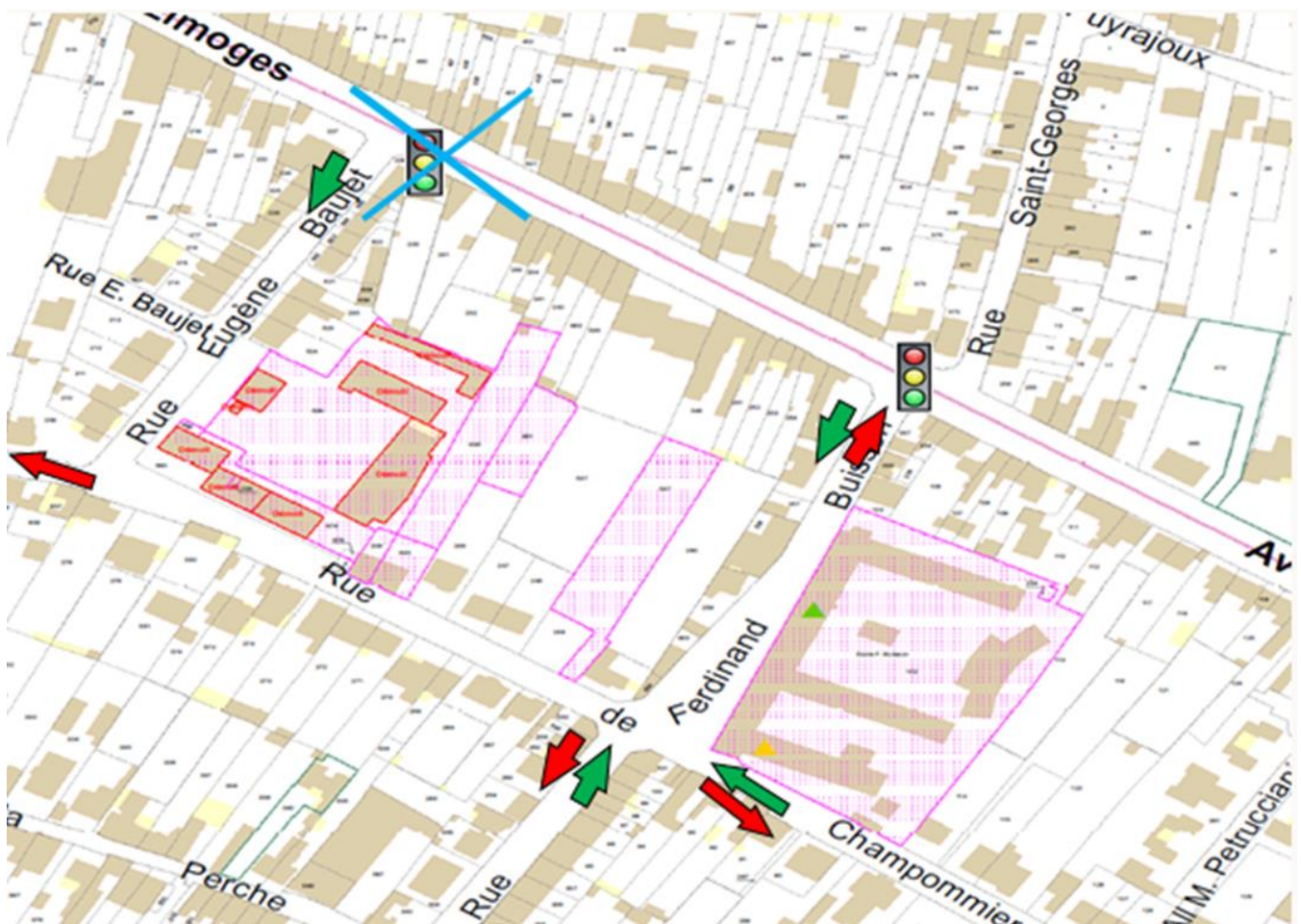


Le Conseil de quartier ainsi que les habitants présents approuvent la mise en sens unique entrant* avec matérialisation du stationnement en quinconce et mise en place d'un double sens cyclable (proposition 3) - rue Eugène Baujet.

*Sens entrant :

- 2 entrées par av de Limoges
- 2 sorties sur av de Limoges

Le feu tricolore rue Baujet sera par conséquent supprimé.



Le Conseil de quartier demande néanmoins la réalisation d'une étude sur l'ensemble du secteur et la matérialisation de cases de stationnement rue Champommier (côté rue Ferdinand Buisson).

Rue Sainte Catherine

Rappel du projet :

Requalification de la place rue Ste Catherine : élargissement de la bande de stationnement en face de son établissement (demande initiale du buraliste).



1ère tranche :

- Démolir le petit muret existant entre les places de stationnement et l'espace vert, afin d'élargir les places pour ne plus que les voitures dépassent sur la chaussée.
- Créer une nouvelle bordure au droit du stationnement pour protéger les piétons qui passeront sur le cheminement en calcaire créé le long des places (ce calcaire pourra être engazonné).
- Les trois arbres de l'espace vert étant en bon état sanitaire, il convient de les conserver et de les protéger d'éventuelles blessures racinaires suite à la pose de la nouvelle bordure. Ainsi, celui se trouvant le plus près des voitures sera protégé par une « encoche » en calcaire exempte de bordure, sur laquelle les voitures ne pourront pas se stationner.
- Enfin, dans l'espace vert, les bancs seront repositionnés pour être à l'ombre des arbres.

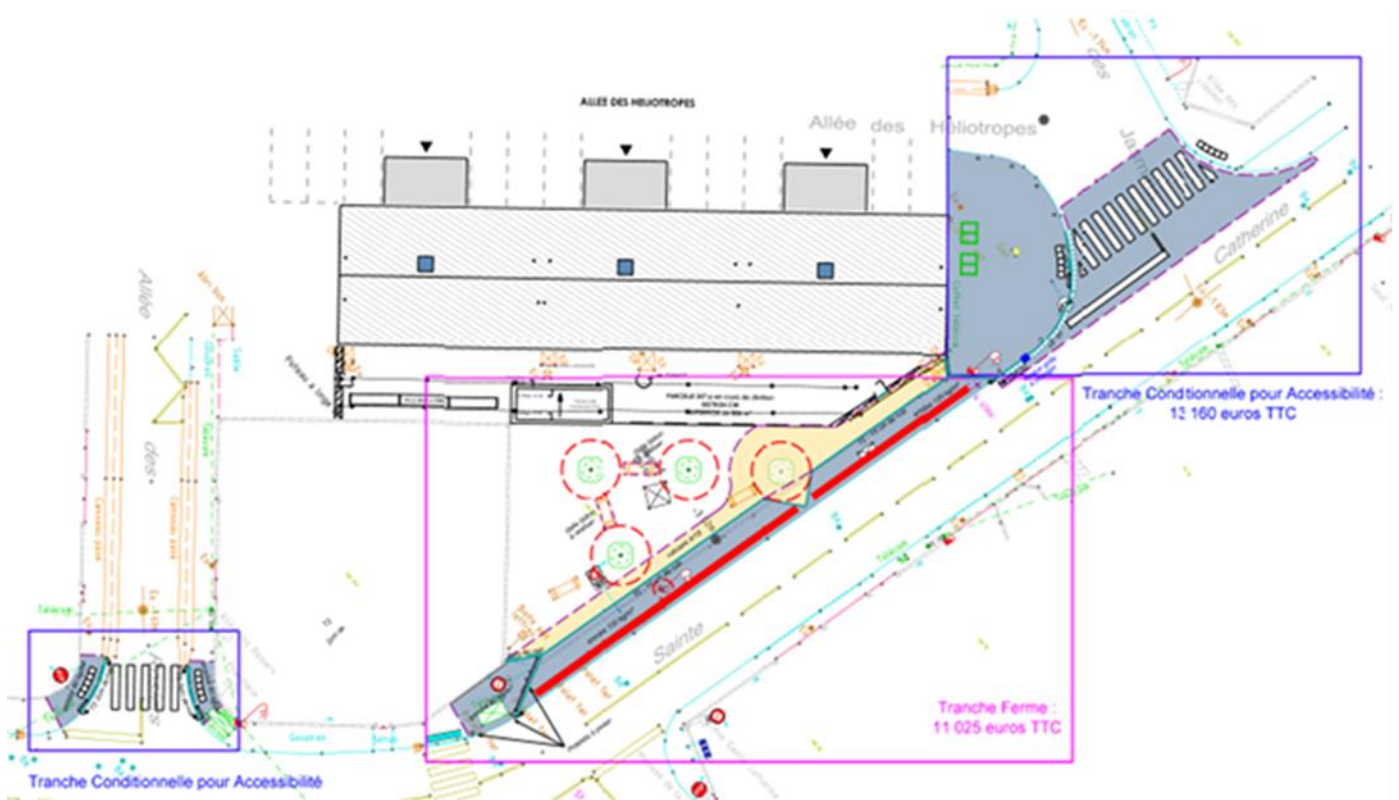
- Coût : 11 025 € TTC. Pris en charge par la Direction des Espaces publics

La réalisation des travaux de la première phase est prévue fin 2016.

2ème tranche :

- Le passage piéton entre l'allée des Rosiers et la rue Sainte-Catherine est mis aux normes PMR, avec abaissement des bordures et pose de dalles podotactiles.
 - Plus haut, le revêtement très dégradé du carrefour entre l'allée des Jasmins et la rue Sainte-Catherine est également rénové et le passage piéton est mis aux normes accessibilité.
 - La placette le long de la résidence est fermée par des potelets pour empêcher le stationnement sauvage et anarchique, et refaite en enrobé ; des arceaux vélos sont installés.
- Coût : 13 160 € TTC.

La seconde phase est en cours d'arbitrage sur les crédits de la Direction des Espaces publics.



Projet d'urbanisation – Vallée de Bellevue

La Ville de Niort a un projet d'urbanisation de 75 logements sur une parcelle se situant vallée de Bellevue.



A ce jour, une étude est lancée par le bureau d'études aménagements de la Direction des Espaces publics sur l'accessibilité depuis l'impasse de la Manière au futur lotissement.

1ère solution : Démolition du N°38 puis créer un aménagement (exemple : un giratoire). Et cession du N°44.

2ème Solution : Démolition du N°44 (mitoyenne à une autre maison) et création d'une voie d'accès au lotissement.



La Direction de l'Urbanisme Action Foncière établit le chiffrage des travaux de démolition des deux maisons et la Direction des Espaces publics étudie les deux différents aménagements possibles.

Autre dossier - 2017

Rue Pierre Chantelauze

Etude de faisabilité à lancer en 2016, rue Chantelauze : Cheminement piéton suite aux travaux du mur de soutènement programmés en fin d'année 2016.

Le Conseil de quartier avait signalé la problématique de sécurité des piétons (accès promeneurs et cyclistes vers les chemins blancs) liée à la vitesse des véhicules et manque d'éclairage.

Malgré l'urbanisation qui a vu le jour, cette voie est restée dans une configuration quasi rurale.

Cette voie sert de shuntage pour de nombreux usagers des 2 lycées, de la piscine, de l'AFPA,...

Cette demande pourrait faire partie des priorités du Conseil de quartier en 2017-2018 (projet à envisager sur plusieurs tranches) avec lancement d'une concertation spécifique et de l'étude d'aménagement à compter du second semestre 2016.

A noter : Il est urgent de commencer à travailler le sujet pour avoir un projet chiffré au 1er trimestre 2017 et éventuellement être éligible à un financement par le Conseil de quartier en 2017.

Ci-dessous un Plan en vue aérienne pour délimiter la partie à aménager



Mur de soutènement des riverains

Autre demande

Site SEITA

Le site a été défriché partiellement en février 2016 et en attente que la société pose une nouvelle clôture. Une demande d'autorisation a été déposée en Mairie le 29 mars 2016. L'autorisation a été délivrée le 9 mai.

2. Dossiers animations

Point Cinémas en plein air

La projection du film est programmée le Samedi 3 septembre 2016 à partir de 20h30, au bassin d'orage de Champclairot

Le titre du film retenu : Big Fish de Tim Burton

Pour l'occasion, un apéritif sera offert à partir de 18h45. Aussi, pour les personnes qui le souhaitent pourront partager un Pique-nique avant la projection à partir de 19h15.

Les autres projections pendant l'été

- # Parc du CSC Tour Chabot : Samedi 2 juillet à 22h30 – La famille Bélier (E. Lartigau)
- # Place du Donjon au Centre-ville : Lundi 4 juillet à 22h30 – True Grit (J et E. Coen)
- # Parc près de la salle des fêtes à Saint Liguairé : Lundi 11 juillet à 22h30 – Le garçon et le monde (A. Abreu)
- # Cholette à la Piste de mini-racing : Lundi 18 juillet à 22h30 – Le chant de la mer (T. Moore)
- # Parc derrière le CSC à Sainte Pezenne: Mardi 2 août à 22h00 – Charlie et la chocolaterie (T. Burton)
- # Parc de la Maison de quartier de Massujat : Lundi 8 août à 22h00 – Microbe et Gasoil (M. Gondry)
- # Parc du CSC Tour Chabot : Vendredi 19 août à 21h30 – Samba (E. Toledano et O Nakache)
- # Place du Donjon au Centre-ville : Lundi 22 août à 21h30 – Les Combattants (T. Cailley)

Troc au jardin, jardin de trottoir

Troc au jardin

Le prochain troc au jardin aura lieu le Dimanche 16 octobre 2016 à l'Ecole Ferdinand Buisson.

Le thème retenu : Florilège des années précédentes « Le jardin dans tous ses états »

Spectacle : les fouilles des jeux olympiques d'insectes.

Jardins de trottoirs

Inscription en ligne sur le site « Vivre à Niort »

Initiative partagée entre la Ville et le Conseil de quartier Goise – Champommier – Champclairot. L'idée était de s'appuyer sur un secteur où les riverains ont bien répondu à la proposition de la ville de fleurir son trottoir.

Une centaine d'habitants se sont associés à la démarche en partenariat avec le Parc naturel du Marais Poitevin et semés des graines entre le mur de clôture et le trottoir. Afin d'identifier le tronçon du trottoir entretenu, une petite fleur de couleur est matérialisée au sol. Elle permet aux agents de la propreté de ne pas couper ces fleurs.

3. Questions et informations diverses

a) Informations diverses

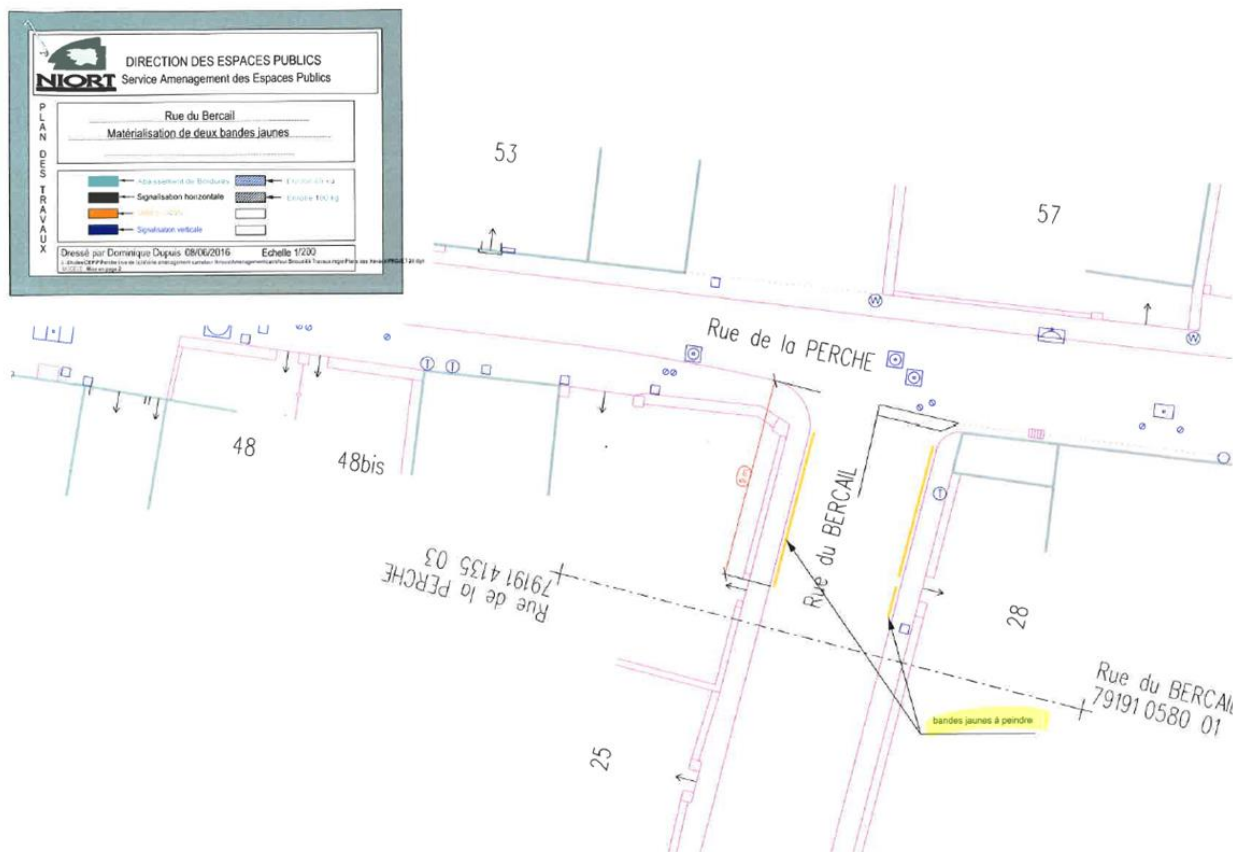
- **Rue Berthelot/ square Berthollet** : la priorité à droite (sortie du square) n'est pas respectée. Dans le sens avenue de Limoges vers la rue Jean Perrin - Excès de vitesse flagrants de certains usagers.

Une visite sur site est programmée au lundi 4 juillet à 18h00.



- **Rue du Bercaill** : Des véhicules se stationnent très fréquemment au niveau du STOP (stationnement alterné). Les véhicules sont contraints de se déporter sur la voie de gauche.

Demande de pose d'une ligne jaune afin de libérer cette intersection.



- **Avenue de Limoges** : Problème de stationnement et accessibilité au niveau du n°321 avenue de Limoges où se situe le garage Planète Auto.

En effet, le service Médiation Sociale a été sollicité pour un problème de cheminement sur cette avenue dû au stationnement des véhicules sur le trottoir – tronçon compris entre les rues Valentin Haüy et Sainte Catherine.



- **Dans le cadre d'une étude-diagnostic sur l'isolement/le lien social** sur le quartier Champclairot-Champommier, une enquête auprès des habitants en y associant le Centre Socioculturel va être réalisée par le CCAS. Le CCAS souhaite rencontrer le Conseil de quartier pour avoir son ressenti sur cette question et les associer à l'enquête. Une réunion sera organisée à la rentrée.

b) Question

- **Implantation d'un antenne-relais, avenue de Limoges** : Où en est le projet ?
La SAFER et ORANGE se réunissent le 24 juin sur le sujet.
